

Fiscalité verte et transition énergétique au Maroc : revue systématique de la littérature et cartographie bibliométrique des recherches récentes

Green Taxation and Energy Transition in Morocco: A Systematic Literature Review and Bibliometric Mapping of Recent Research.

Auteur 1 : LOBNA BOUHZAM.

Auteur 2 : ABDELHADI DARKAOUI.

LOBNA BOUHZAM, (Doctorante)

Laboratoire de Recherches Pluridisciplinaires en Économie et Gestion (LARPEG)

Faculté d'Économie et de Gestion, Béni Mellal

Université Sultane Moulay Slimane, Maroc

ABDELHADI DARKAOUI, (Enseignant chercheur)

Laboratoire de Recherches Pluridisciplinaires en Économie et Gestion (LARPEG)

Faculté d'Économie et de Gestion, Béni Mellal

Université Sultane Moulay Slimane, Maroc

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : BOUHZAM .L & DARKAOUI .A (2026) « Fiscalité verte et transition énergétique au Maroc : revue systématique de la littérature et cartographie bibliométrique des recherches récentes », African Scientific Journal « Volume 03, Num 38 » pp: 001 – 020.



DOI : 10.5281/zenodo.23012353

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé :

Face aux défis du changement climatique et à sa forte dépendance énergétique, le Maroc a engagé des réformes pour accélérer sa transition énergétique, dans lesquelles la fiscalité verte occupe une place stratégique, en incitant les acteurs économiques vers des pratiques plus durables. Cette étude propose une revue systématique de la littérature, combinée par une analyse bibliométrique exploratoire, afin de dresser un état des connaissances sur la contribution de la fiscalité verte à la transition énergétique au Maroc. Suivant le protocole PRISMA, 30 publications académiques et institutionnelles (2015-2026) ont été sélectionnées et analysées à l'aide d'indicateurs bibliométriques descriptifs (évolution temporelle, répartition thématique, instruments fiscaux étudiés), ainsi qu'une analyse de cooccurrence des mots-clés via VOSviewer pour identifier les groupes thématiques dominants. Les résultats montrent un intérêt scientifique croissant pour la fiscalité verte marocaine, centré sur les incitations fiscales, la taxe carbone, l'investissement vert, l'efficacité énergétique et le développement durable. Toutefois, des lacunes importantes subsistent concernant le secteur informel, l'équité territoriale et les dimensions comportementales, appelant à des évaluations empiriques plus robustes des instruments fiscaux environnementaux.

Mots-clés : fiscalité verte ; transition énergétique ; incitations fiscales ; investissement vert ; Maroc.

Abstract:

In response of the challenges of climate change and its high dependence on imported energy, Morocco has undertaken a series of reforms to accelerate its energy transition, with environmental taxation emerging as a strategic policy instrument to encourage economic actors to adopt more sustainable practices. This study combines a systematic literature review with an exploratory bibliometric analysis to assess the current state of knowledge on the contribution of green taxation to the energy transition in Morocco. Following the PRISMA protocol, 30 academic and institutional publications published between 2015 and 2026 were selected and analysed using descriptive bibliometric indicators, including publication trends, thematic distribution, green tax instruments. A keyword co-occurrence analysis was also performed using VOSviewer to identify the dominant thematic clusters within the literature. The findings reveal a growing academic interest in green taxation in Morocco, with particular attention to fiscal incentives, carbon taxation, green investment, energy efficiency, and sustainable development. Nevertheless, significant research gaps remain regarding the informal sector, territorial equity, and behavioral dimensions, indicating the need for more robust empirical assessments of environmental fiscal instruments.

Keywords: green taxation; energy transition; tax incentives; green investment; Morocco.

Introduction

Le changement climatique constitue aujourd'hui un défi majeur, conduisant les États à repenser leurs politiques de développement en faveur d'une économie bas carbone. Dans ce contexte, la transition énergétique s'impose comme un levier stratégique des politiques publiques, et la fiscalité verte est progressivement mobilisée comme un instrument permettant d'encourager des modes de production et de consommation plus durables.

Au Maroc, cette problématique revêt une importance particulière en raison de sa forte dépendance aux importations d'énergie et de sa vulnérabilité aux effets du changement climatique. A cet effet, le Royaume a fait de la transition énergétique une priorité nationale, avec l'objectif de porter la part des énergies renouvelables à 52 % de la capacité électrique installée d'ici 2030. Cette orientation s'est accompagnée d'une évolution du cadre institutionnel et fiscal, notamment à travers la Loi-cadre n°99-12 portant Charte nationale de l'environnement et du développement durable et la Loi-cadre n°69-19 relative à la réforme fiscale, qui consacrent un glissement progressif d'une fiscalité à visée strictement budgétaire vers une fiscalité incitative et comportementale, où l'instrument fiscal devient un signal-prix destiné à internaliser les externalités environnementales négatives.

Malgré un arsenal institutionnel riche et une volonté politique affirmée, l'efficacité réelle des instruments fiscaux environnementaux (exonérations de TVA, TIC, la taxe carbone) reste discutée dans la littérature. Si le concept du « double dividende » est largement documenté à l'échelle internationale, son application au contexte marocain soulève encore plusieurs interrogations.

Dans ce contexte, cet article porte sur la contribution de la fiscalité verte à la transition énergétique au Maroc. Il vise à dresser un état des connaissances sur cette question et à identifier les principales tendances, convergences et limites de la littérature existante. Plus précisément, il cherche à répondre à la question suivante : Comment la littérature scientifique caractérise-t-elle la contribution de la fiscalité verte à la transition énergétique au Maroc, et quelles tendances, convergences et limites se dégagent quant à l'efficacité des instruments fiscaux ?

Pour répondre à cette problématique, l'étude mobilise une revue systématique de la littérature selon le protocole PRISMA, complétée par une analyse bibliométrique exploratoire. À partir d'un corpus de 30 publications académiques et institutionnelles couvrant la période 2015-2026, arrêtée au mois de Mai 2026, cette recherche met en évidence les principales tendances de la littérature, les thématiques dominantes ainsi que les perspectives de recherche susceptibles de renforcer l'efficacité des politiques fiscales en faveur de la transition énergétique au Maroc.

L'article s'articule autour de trois principales étapes : La première présente les fondements théoriques de la fiscalité verte et les spécificités du contexte énergétique marocain. La deuxième expose les résultats de l'analyse bibliométrique et de la revue systématique de la littérature recensée. La troisième discute de manière critique les principaux résultats relatifs au lien entre fiscalité verte et transition énergétique au Maroc, avant de mettre en évidence les principales lacunes de la littérature et les perspectives de recherche.

I. Fiscalité verte et transition énergétique : deux concepts, une même trajectoire

La fiscalité verte et la transition énergétique sont deux concepts apparus séparément, dans des contextes différents, avant de converger dans le cadre des politiques climatiques contemporaines. Cette partie retrace d'abord l'évolution de chacun, puis montre comment ils se rejoignent sur le plan théorique.

1. La transition énergétique : Cadrage conceptuel et contexte national

Aujourd'hui, le changement climatique n'est plus une hypothèse lointaine : élévation du niveau des mers, vagues de chaleur, inondations, perte de biodiversité, ces effets sont déjà visibles (GIEC, 2021). Plus de 70 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre viennent du secteur énergétique, entre production d'électricité, transports et industrie (GIEC, 2021). C'est cette urgence qui pousse aujourd'hui les États à accélérer leur transition énergétique, un terme pourtant plus ancien qu'on ne le pense : il apparaît dès 1980 en Allemagne et en Autriche pour désigner le passage des énergies fossiles vers des sources propres, solaire, éolien, géothermie, hydraulique (Rahil & Rigar, 2025). Concrètement, elle désigne la transformation du système énergétique d'un territoire pour le rendre moins dépendant des fossiles, avec deux objectifs : réduire les émissions et diversifier le mix énergétique vers le renouvelable (El Ouahabi, 2025). Ce n'est donc pas qu'une question de production ; cela touche aussi la transformation des usages, l'adoption de technologies plus performantes et une sensibilisation des citoyens à une consommation responsable (El Ouahabi, 2025). Ajoutant une lecture plus économique : la transition énergétique dépend aussi de la capacité des entreprises à innover, un comportement que la fiscalité peut justement encourager ou freiner.

Au Maroc, deux pressions expliquent cette priorité depuis la fin des années 2000 : une dépendance aux énergies fossiles importées proche de 90 %, qui fragilise l'économie, et une urgence climatique bien réelle, sécheresse et raréfaction de l'eau (Benali et al., 2020 ; El Ouahabi, 2025). Le pays a répondu par des investissements majeurs, comme le complexe solaire Noor Ouarzazate et le parc éolien de Tarfaya..., qui lui valent d'être régulièrement cité parmi les pays les mieux classés dans les indices internationaux de performance climatique (Lamrani

& Baumann, 2021). L'objectif est d'atteindre 52 % de renouvelables dans le mix électrique d'ici 2030 (Chérif & Ouchene, 2019), puis 100 % à l'horizon 2050, notamment grâce à l'hydrogène vert, pour un investissement annoncé de 40 milliards de dollars (OME, Rahil & Rigar, 2025), avec l'ambition de faire du Royaume un exportateur régional d'énergie propre (AIE, 2020).

2. De Pigou à la taxe carbone : aux fondements de la fiscalité verte

2.1. Définitions et nature du concept

Avant d'en présenter les fondements théoriques, il convient de définir la fiscalité verte elle-même, une notion que la littérature nomme tour à tour fiscalité écologique, éco-fiscalité, fiscalité environnementale ou verdissement de la fiscalité, sans que ces variantes terminologiques ne changent le fond : orienter le comportement des ménages et des entreprises pour préserver les ressources naturelles et réduire la pollution.

La fiscalité verte est définie tout simplement par L'OCDE : « comme l'ensemble des taxes, impôts et redevances dont l'assiette est constituée par un polluant, ou par un produit ou service qui détériore l'environnement ou prélève des ressources naturelles », une définition qui met l'accent sur le binôme pollueur-payeur. Quant à L'Eurostat retient un critère plus étroit, limité aux prélèvements dont l'assiette correspond directement à une nuisance environnementale mesurable.

Pearce (1991) propose une lecture complémentaire, moins centrée sur l'assiette que sur la fonction de l'instrument ; il a défini comme étant un instrument conçu pour intégrer les Considérations environnementales dans les décisions économiques via des « signaux-prix », visant à corriger les défaillances du marché liées aux externalités négatives. C'est cette fonction comportementale qui distingue la fiscalité verte de la fiscalité traditionnelle, dont la visée est purement budgétaire ; elle vise à injecter dans le marché un signal-prix, en transférant une partie de la charge fiscale vers les activités les plus polluantes, pour modifier les choix des entreprises et des ménages en faveur des pratiques plus durables.

2.2. Les piliers théoriques de la fiscalité verte

L'intervention de l'État par une fiscalité environnementale repose sur trois fondements théoriques principaux, qui visent chacun à corriger une défaillance particulière du marché.

a) La théorie des externalités

Cette théorie remonte aux travaux de Pigou (1920) : qui postule que les activités polluantes génèrent des externalités négatives, soit des dommages sociaux sur le climat ou la santé, non inclus dans le prix de marché. Doivent être soumis à un prélèvement sous le nom de la taxe

Pigouvienne, qui consiste à imposer une taxe égale au coût marginal du dommage pour restaurer ce prix.

b) Le principe pollueur-payeur

Institutionnalisé dès 1972 par l'OCDE, ce principe impose que les frais de prévention et de lutte contre la pollution soient supportés par le responsable du dommage, et non par la collectivité. La fiscalité verte devient alors l'instrument privilégié pour assurer le transfert de la charge financière de la collectivité vers le pollueur (OCDE, 1972 ; El Boukhari & Bentaleb, 2022 ; Rahil & Rigat, 2025).

c) Le principe du double dividende

Popularisé par Pearce (1991) et développé par Goulder (1995), ce principe repose sur l'idée que la fiscalité verte peut produire deux bénéfices simultanés : un premier dividende environnemental, correspondant à la réduction des émissions et à l'amélioration de la qualité de l'environnement grâce à l'effet dissuasif du signal-prix sur les comportements, et un second dividende économique, résultant de l'utilisation des recettes fiscales vertes pour réduire d'autres prélèvements fiscaux ou financer des investissements favorable à l'activité économique ; en stimulant l'emploi, l'innovation, la compétitivité et la croissance à long terme (Goulder, 1995 ; Bovenberg & de Mooij, 1994 ; Maarouf & Khariss, 2026).

2.3. La taxe carbone : levier ultime de la transition

La taxe carbone représente la forme la plus aboutie de ces trois logiques théoriques réunies. Elle consiste à attribuer un prix explicite à chaque tonne de dioxyde de carbone émise. En renchérissant mécaniquement le coût des énergies fossiles, elle favorise la pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Pour le Maroc, cet instrument dépasse le seul enjeu climatique intérieur. Il devient une nécessité stratégique face aux exigences internationales, en particulier le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) de l'Union européenne, qui taxera à l'entrée les produits importés dont la fabrication n'intègre pas de prix du carbone.

Adopter une taxe carbone nationale permettrait ainsi au Royaume de transformer une contrainte réglementaire en avantage compétitif : la décarbonation deviendrait un facteur de compétitivité industrielle, et non un simple coût additionnel pour les entreprises exportatrices.

3. Le point de jonction : quand la théorie fiscale rencontre l'impératif énergétique

Ces deux approches, développées séparément, se rejoignent précisément là où la théorie du double dividende cesse d'être un débat académique pour devenir un choix de politique publique. Si la fiscalité verte corrige, par construction, une externalité négative, sa seconde fonction, le

recyclage des recettes, en fait un instrument de financement de la transition énergétique : taxer le carbone pour subventionner le renouvelable.

Plusieurs études empiriques confirment ce lien. Freire-González et Ho (2018) montrent que les réformes fiscales environnementales réduisent les émissions polluantes dans 39 industries, tandis que Rodríguez et al. (2019) observent qu'elles améliorent l'équilibre énergie-commerce et l'efficacité énergétique. (Bachus et al. (2019) et He et al. (2019) confirment qu'une taxe énergétique bien conçue réduit la consommation de combustibles fossiles tout en stimulant l'innovation dans le renouvelable. Une théorie complémentaire renforce ce constat, celle de l'innovation induite : Porter et van der Linde (1995) montrent qu'une régulation environnementale bien ciblée pousse les entreprises à innover plutôt qu'à subir un surcoût, et Aghion et al. (2016) confirment, à long terme, qu'un signal-prix stable sur la pollution oriente durablement la recherche et développement vers les technologies propres. La fiscalité verte cesse alors d'être un simple correctif statique pour devenir un moteur dynamique de la transformation du système énergétique.

Le cas marocain illustre cette convergence. Une étude de l'OCDE portant sur quatorze pays, dont le Maroc, montre que les recettes des taxes énergétiques y dépassent le coût des subventions accordées aux énergies propres, avec un effet net positif proche de 0,5 % du PIB de ces pays (OCDE, 2021). Ce résultat donne corps à la théorie du double dividende et pose, en creux, la question centrale de la présente revue : la fiscalité verte reste-t-elle, dans la littérature consacrée au Maroc, un instrument budgétaire parmi d'autres, ou est-elle déjà pensée comme le levier structurel de la transition énergétique nationale ?

II. Méthodologie de recherche

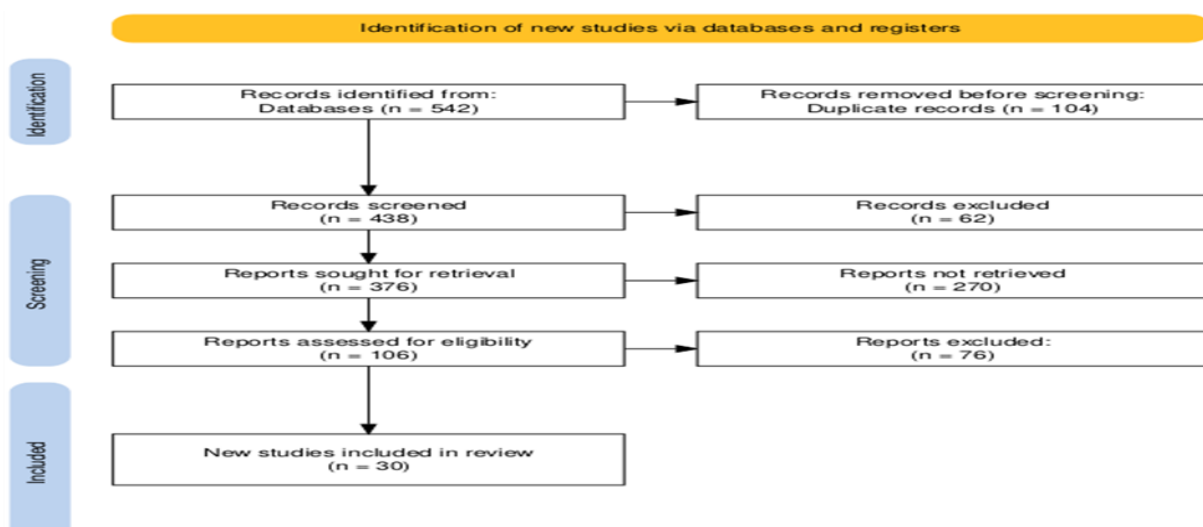
Cette étude adopte une démarche de recherche fondée sur une revue systématique de la littérature, complétée par une analyse bibliométrique exploratoire, afin de dresser un état des connaissances concernant la contribution de la fiscalité verte à la transition énergétique au Maroc. Cette combinaison méthodologique permet, d'une part, de recenser et de synthétiser de manière structurée les connaissances disponibles et, d'autre part, d'identifier les principales tendances et thématiques qui caractérisent ce champ de recherche.

Sur le plan épistémologique, l'étude relève d'une démarche descriptive et analytique, fondée sur l'examen systématique des travaux existants. Le raisonnement adopté est principalement inductif, dans la mesure où l'analyse s'appuie sur les connaissances issues de la littérature afin de faire ressortir les principales tendances, convergences et limites des instruments fiscaux verts étudiés dans le contexte marocain.

La collecte des données a été réalisée à partir des bases de données Scopus, Web of Science et Google Scholar. La stratégie de recherche s'est appuyée sur une combinaison de mots-clés en français et en anglais, associés à l'aide des connecteurs AND et OR, selon la requête suivante : ("fiscalité environnementale" OR "fiscalité verte" OR "green taxation" OR "green tax" OR "tax incentives" OR "carbon tax") AND ("transition énergétique" OR "energy transition" OR "renewable energy" OR "énergies renouvelables" AND ("investissement vert" OR "green investment") OR ("energy efficiency" OR "efficacité énergétique") AND ("Morocco" OR "Maroc").

Suivant le protocole PRISMA, la recherche initiale a permis d'identifier 542 références. Après suppression des doublons, les titres et les résumés ont été examinés afin d'évaluer leur pertinence. Les publications répondant aux critères d'inclusion ont ensuite fait l'objet d'une lecture intégrale. Ce processus a abouti à un corpus final de 30 publications, comprenant des articles scientifiques et des rapports institutionnels, publiés entre 2015 et 2026(jusqu'au Mois Mai) en français et en anglais, portent, de manière explicite ou implicite, sur la fiscalité verte et son rôle dans la transition énergétique au Maroc.

Figure 1 : Aperçu de la recherche bibliographique et de l'analyse des données.

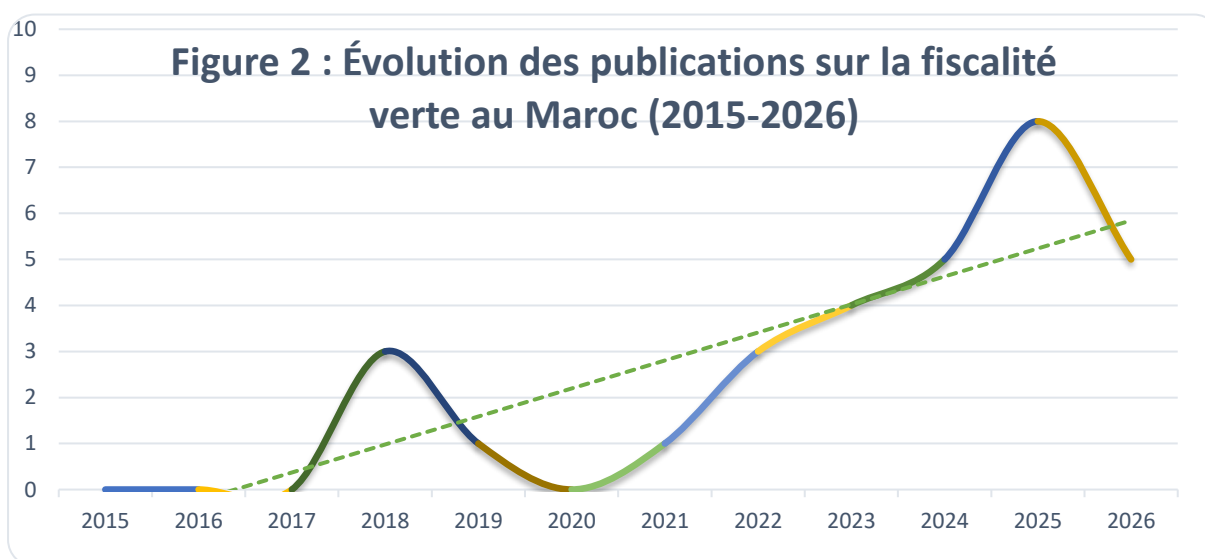


III. Résultats et discussion

1. Analyse bibliométrique

1.1. Croissance de la littérature sur la fiscalité verte au Maroc

Dans cette sous-section, nous fournissons une analyse quantitative de l'évolution des publications scientifiques sur la fiscalité verte entre 2015 à début Mai 2025 au Maroc. Les résultats obtenus montrent une progression nette de l'intérêt pour ce thème, que ce soit en nombre absolu ou en évolution dans le temps.



N.B : « Données pour l'année 2026 arrêtées au mois de Mai »

Source : Elaboré par les Auteurs

L'analyse de la croissance de la littérature académique consacrée à la fiscalité verte au Maroc met en évidence, dans le corpus analysé, une évolution progressive mais irrégulière, marquée par une activité scientifique limitée entre 2015 et 2020, une croissance progressive entre 2021 et 2023, puis une accélération nette entre 2024 et 2025. Durant la première phase, la production scientifique se caractérise par une faible visibilité académique du sujet. Après une absence de publications en 2015 et 2016, le nombre de travaux augmente légèrement entre 2017 et 2019, passant d'une à deux publications, avant de retomber à zéro en 2020. Cette évolution reflète un intérêt scientifique encore émergent pour la fiscalité verte, marqué par une production limitée et peu soutenue.

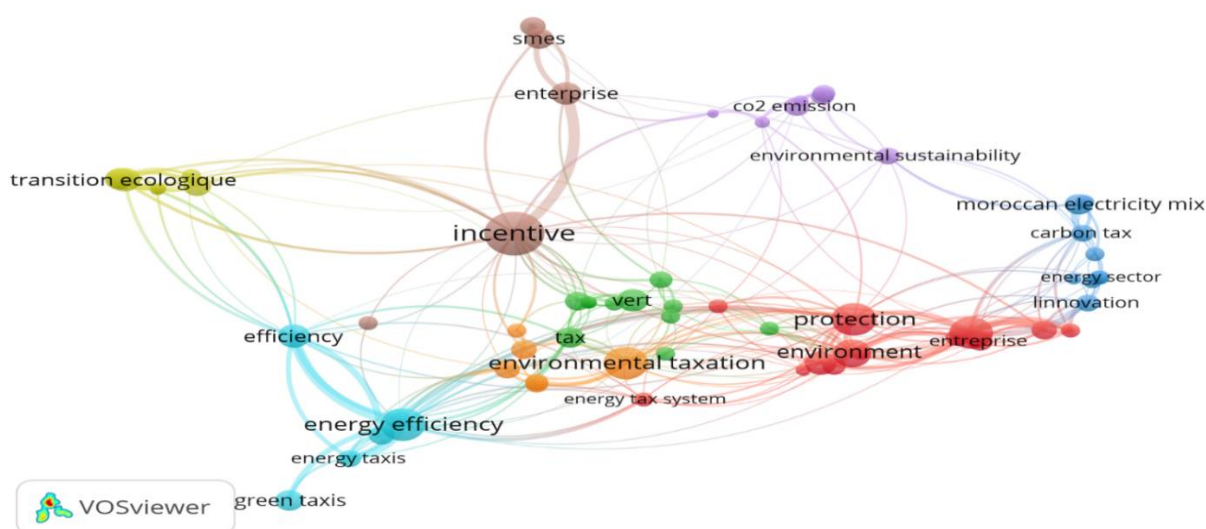
À partir de 2021, une croissance des publications est observée. La production scientifique passe d'une publication en 2021 à trois en 2022, puis atteint quatre en 2023, avant de s'accélérer nettement entre 2024 et 2025, année qui enregistre le pic de la série avec huit publications. Cette progression peut s'expliquer d'un intérêt scientifique croissant pour la fiscalité verte, en lien

avec le renforcement des politiques environnementales, les engagements du Maroc en faveur de la transition énergétique et l'intensification des débats sur les instruments économiques destinés à accompagner le développement durable.

En revanche, le recul observé en 2026 (cinq publications) ne traduit pas un désintérêt pour le sujet, mais s'explique par le fait que la collecte des données s'est arrêtée en mai 2026, soit avant la fin de l'année. La dynamique du fond reste donc clairement croissante depuis 2021. Sur la base d'un corpus final de 30 publications, cette évolution confirme que la fiscalité verte est un champ de recherche récent et en expansion au Maroc, ce qui témoigne d'un intérêt académique croissant pour cette thématique et d'un besoin continu de recherche dans ce domaine.

1.2. Analyse du réseau de cooccurrence des mots-clés

Figure 3 : Réseau de cooccurrence des mots-clés relatifs à la fiscalité verte et à la transition énergétique au Maroc



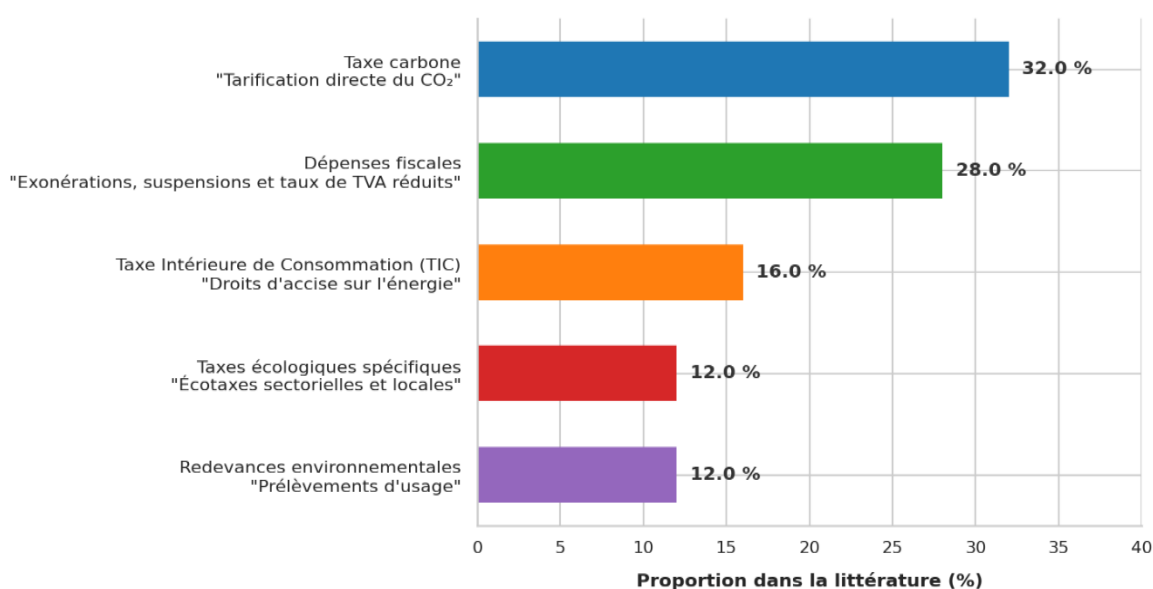
La Figure 3 présente la carte de cooccurrence des mots-clés obtenue à l'aide du logiciel VOSviewer. Elle met en lumière les principales thématiques de la littérature ainsi que les liens existants entre elles. Le terme « incentive » occupe une position centrale et apparaît comme le concept le plus connecté. Il est étroitement lié à des notions telles que « environmental taxation », « energy efficiency », « tax », « environment » et « protection », mais aussi avec « Entreprise » et « SME's », ce qui montre que les recherches accordent une place centrale aux incitations fiscales, considérées comme un levier essentiel pour orienter les comportements des entreprises vers la protection de l'environnement et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

L'analyse de la carte fait également ressortir plusieurs regroupements thématiques complémentaires. Un premier ensemble est consacré à la fiscalité environnementale (*environmental taxation, tax*), un deuxième traite les politiques énergétiques et la taxe carbone (*carbon tax, energy sector, Moroccan electricity mix*), tandis qu'un troisième s'intéresse à la durabilité environnementale et aux émissions de CO₂. Enfin, La présence des termes « Entreprise » et « SMEs » confirme par ailleurs que les entreprises, en particulier les PME, figurent parmi les principaux acteurs visés par ces recherches. Globalement, cette cartographie met en évidence une articulation entre incitations fiscales, fiscalité environnementale, entreprises, taxe carbone, efficacité énergétique et transition écologique, soulignant le rôle des instruments fiscaux dans l'accompagnement du tissu productif vers la transition énergétique.

1.3.Répartition des articles par catégorie d'instruments de fiscalité verte

Afin d'identifier les principaux instruments de la fiscalité verte analysés dans la littérature marocaine, une classification des publications a été réalisée selon la catégorie d'instrument analysée. Cela permet de mettre en lumière les domaines qui ont suscité le plus d'intérêt scientifique ainsi que ceux qui demeurent relativement peu explorés.

Figure 4 : Répartition des articles selon les types d'instruments de fiscalité verte étudiés au Maroc



Source : Elaboré par les auteurs à l'aide de Notebook

L'analyse du contenu des 30 articles révèle une répartition relativement équilibrée des instruments de fiscalité verte étudiés, regroupés en cinq grandes catégories. La taxe carbone et les incitations fiscales représentent la part la plus élevée du corpus (60 %). Cette prédominance peut s'expliquer à travers deux dimensions : d'une part, l'analyse des perspectives

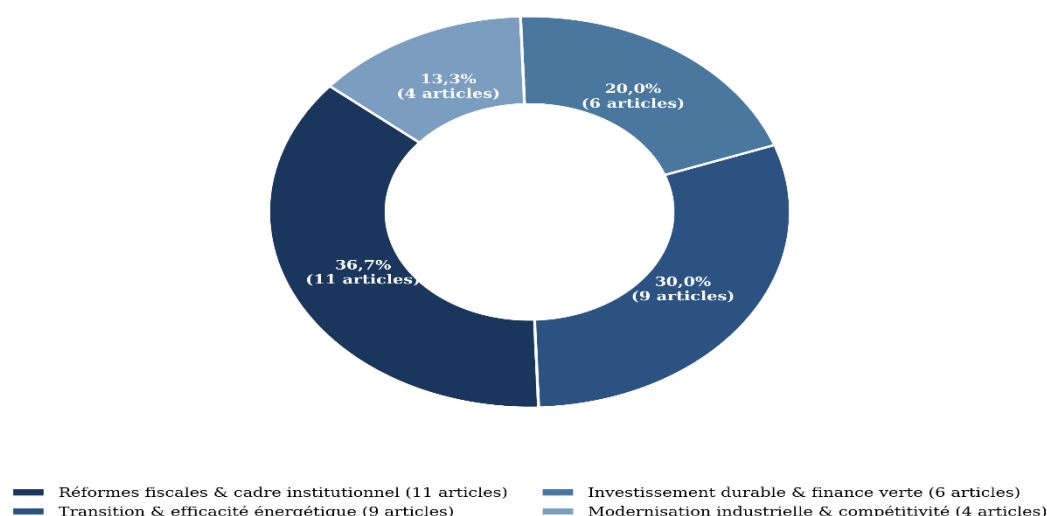
d'instauration d'une tarification du carbone, tirée par les orientations de la loi cadre 69-19 et la pression exercée par le MACF européen (Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières de l'Union européenne) ; d'autre part, par l'évaluation des dispositifs d'allègement fiscal existants, notamment les exonérations de TVA et les réductions d'impôt applicables aux équipements issus des énergies renouvelables.

Les taxes intérieures de consommation appliquées à l'énergie et aux carburants occupent 16 % des publications, soulignant le rôle d'un prix implicite du carbone sur les combustibles fossiles. Cependant, les taxes écologiques (plasturgie...) et les redevances sur les ressources naturelles (eau, mines, etc.) représentent pour chacune 12 % du corpus, ce qui révèle une attention scientifique importante à cette catégorie d'instruments, qui souffrent encore d'un manque de recyclage explicite de leurs recettes vers le financement des infrastructures propres. Dans l'ensemble, cet état de l'art met en évidence l'émergence progressive d'une architecture de fiscalité verte au Maroc, centrée sur les instruments agissant sur les émissions de carbone, l'efficacité énergétique et les comportements des acteurs économiques.

1.4.Répartition des principales thématiques de recherche

Pour mettre en évidence les principales orientations de la recherche sur la fiscalité verte au Maroc, les publications retenues ont été classées selon leur thématique dominante. Permettant ainsi de mettre une vue sur les sujets ayant suscité le plus d'intérêt dans la littérature.

Figure 5 : Répartition des principaux thèmes de recherche sur la fiscalité verte au Maroc



Source : Elaboré par les Auteurs

L'analyse de la répartition des thématiques liés au contexte de la fiscalité verte révèle une prépondérance des réformes fiscales et du cadre institutionnel (36,7 %), témoigne de l'intérêt accordé aux politiques publiques et aux dispositifs réglementaires, afin d'analyser l'intégration des objectifs environnementaux dans le cadre législatif national. Cette orientation est étroitement complétée par les travaux sur la transition et l'efficacité énergétique avec (30 %) des publications soulignant l'importance accordée aux enjeux liés à l'amélioration de la performance énergétique et à la transition vers un modèle de développement plus durable. Par ailleurs, (20 %) des études portent sur l'investissement durable et la finance verte, traduisant l'attention portée aux mécanismes de financement favorisant les projets environnementaux. Cette tendance met en lumière la complémentarité entre les instruments fiscaux et les mécanismes de financement vert dans le soutien à l'investissement et à la transition énergétique. En revanche, La modernisation industrielle et la compétitivité, moins documentées, avec (13,3 %) des publications sont jugées stratégiques pour préserver la compétitivité internationale des entreprises. Dans son ensemble, Cette structuration reflète une répartition diversifiée de la littérature marocaine, mettant en évidence une approche multidimensionnelle du rôle de la fiscalité verte dans l'accompagnement de la transition énergétique et du soutien des investissements durables.

2. Analyse systématique de la littérature

2.1.Fiscalité verte et transition énergétique

La transition énergétique au Maroc s'inscrit dans une stratégie nationale visant à porter la part des énergies renouvelables à 52 % du mix électrique d'ici 2030. La littérature souligne que pour atteindre cet objectif, la fiscalité ne doit plus être uniquement un simple outil budgétaire de collecte de recettes, mais un instrument de pilotage stratégique (Maarouf & Khariss, 2026). À cet effet, la taxe carbone est appréciée comme un moyen plus efficace que les simples normes d'émission pour encourager la pénétration des technologies propres et la modernisation du secteur énergétique national. L'alignement du système fiscal portée par la Loi-cadre 69-19 avec les objectifs du Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) apparaît comme le socle d'un nouveau « contrat social écologique », où le signal-prix du carbone sert de boussole pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles (Anderson et al.2025 & Maarouf & Khariss, 2026). Toutefois, Les études empiriques récentes soulignent que si les prélèvements (taxes sur les produits énergétiques polluants) sont nécessaires, ils doivent être équilibrés par des incitations fiscales fortes (Anderson et al., 2025 ; Rahil & Rigat, 2025). Le Code Général des Impôts intègre déjà des mesures telles que l'exonération de TVA sur les pompes solaires et

les chauffe-eaux, ainsi que des réductions pour les véhicules électriques. Toutefois, les chercheurs notent que ces incitations restent souvent insuffisantes et faibles pour encourager les actes de production, de distribution et de consommation des énergies propres. C'est pour cela, qu'un véritable arsenal fiscal doit être mis en place pour booster les entreprises publiques et privées à produire de l'énergie écologique et les citoyens à changer leur mode de consommation en faveur des énergies renouvelables.

2.2.Fiscalité verte et investissement vert : une efficacité sous conditions

Un consensus intéressant se dégage des recherches récentes quant au rôle de la fiscalité verte dans la promotion de l'investissement vert, en s'appuyant principalement sur la théorie du double dividende qui suggère que les taxes vertes peuvent parallèlement améliorer la qualité de l'environnement et stimuler l'activité économique. Cependant, l'efficacité de ce mécanisme dépend d'un équilibre entre instruments dissuasifs, tels que la taxation carbone, visant à internaliser les externalités négatives pour les activités polluantes, et instruments incitatifs, comme les réductions et exonérations de TVA sur les pompes solaires et les chauffe-eaux, visant à encourager l'investissement dans des équipements propres, notamment dans l'agriculture et l'industrie (Hasni et al., 2026 ; Zoumak & Angade, 2024). Toutefois, Les études empiriques soulignent que l'octroi de simples incitations ne suffit pas pour passer à l'acte ; l'intention d'investir des entreprises est conditionnée par la clarté du cadre juridique et la levée des ambiguïtés quant à définition des « projets verts », dont l'absence actuelle crée une incertitude chez les investisseurs (Zoumak & Angade, 2024). Enfin, bien que les prélèvements fiscaux puissent être perçus comme une contrainte financière à court terme notamment pour les Investissements Directs Étrangers (IDE), en raison des coûts de mise en conformité (Elbayed & Kafi, 2023), Ils renforcent à long terme l'attractivité du Royaume en témoignant d'un cadre réglementaire stable et d'un engagement institutionnel en faveur d'une économie bas-carbone.

2.3. Fiscalité verte, PME et innovation : contraintes structurelles et limites d'efficacité

Malgré un engagement politique favorable, l'efficacité des instruments de la fiscalité verte au Maroc demeure entravée par plusieurs contraintes structurelles, notamment les difficultés de financement auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises (PME). Bien que ces entreprises représentent 93 % du tissu productif, près de 68 % d'entre elles voient leurs demandes de crédit vert rejetées par manque de garanties matérielles, les banques peinant à évaluer la valeur des actifs immatériels liés à l'innovation ((Bank Al-Maghrib, 2023 ; Laoukili & Bouzid, 2025 ; Boutbhirt & Adaskou, 2023). Cette impasse financière est aggravée par une lourdeur administrative dissuasive, qui pousse également 68 % des petites entreprises à

abandonner leurs projets en cours de montage, limitant la pénétration des financements verts à seulement 11,7 % des PME, avec une hyper-concentration géographique où 83 % des fonds profitent aux seules régions de Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra (Laoukili & Bouzid, 2025).

Cependant, la politique fiscale marocaine actuelle, principalement axée sur les dépenses fiscales (exonérations et réductions des impôts), encourage modérément l'adoption de technologies matures mais peine à stimuler des éco-innovations profondes (Chaihab & Abkar, 2025 ; Ouahkiki & Chaieri, 2024 ; Azizi & El Hiri, 2026). Par ailleurs, le poids de l'économie informelle peut limiter la portée de la taxe carbone au futur, tandis que le caractère potentiellement régressif de la taxation de l'énergie menace l'acceptabilité sociale auprès des ménages vulnérables. Pour lever ces obstacles, les chercheurs suggèrent d'évoluer vers des approches incitatives hybrides, combinant la fiscalité avec un accompagnement technique (type programme « Tatwir Croissance Verte »), une décentralisation des fonds verts et un mécanisme transparent de recyclage des recettes vertes (Maarouf & Khariss, 2026 ; El Boukhari & Bentaleb, 2022 ; Laoukili & Bouzid, 2025). Enfin, la mise en place d'une taxation progressive basée sur l'empreinte carbone sectorielle apparaît comme une perspective pertinente pour concilier transition et justice sociale, permettant d'imposer les grands émetteurs tout en préservant la compétitivité et la trésorerie des petites structures (Kayouh & Hniche, 2025 ; Azizi & El Hiri, 2026 ; Tajri et al., 2024).

Conclusion

La présente revue systématique de la littérature, associée à une analyse bibliométrique des recherches récentes publiées entre 2015 et le début de l'année 2026, confirme que la fiscalité verte est un champ de recherche récent et en expansion au Maroc. L'analyse croisée des 30 articles sélectionnés montre, au niveau quantitatif, une attention accrue portée aux réformes fiscales et au cadre institutionnel, avec une concentration sur l'analyse du rôle de la taxe carbone et des incitations fiscales à la transition et l'efficacité énergétique. Quant à l'analyse systématique, une synthèse de quatre conclusions fondamentales a été tirée de la littérature, identifiées comme des leviers clés pour la réussite de la transition énergétique, notamment au sein du tissu productif national.

Premièrement, sur le plan stratégique, le cadre législatif marocain s'est notablement renforcé ; à travers la mise en place de plusieurs dispositifs en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable. Néanmoins, la littérature souligne un décalage entre cette ambition institutionnelle et la mise en œuvre opérationnelle des instruments fiscaux verts.

La fiscalité marocaine reste encore dominée par une logique budgétaire, de collecte de recette (comme le cas de la taxe intérieure de consommation) plutôt qu'une véritable logique de pilotage environnemental fondée sur la prise en compte du contenu carbone des combustibles.

Deuxièmement, les études empiriques révèlent que la taxe carbone peut être constituée comme un instrument efficace, comparée aux simples normes d'émission ; en incitant en permanence l'éco-innovation et en réduisant les coûts de maintenance des technologies propres à long terme. Cependant, l'efficacité de ce mécanisme dépend aussi d'un équilibre entre instruments dissuasifs et incitatifs, via des incitations fiscales robustes afin d'encourager les entreprises à produire de l'énergie écologique et les citoyens à changer leurs modes de consommation en faveur des énergies renouvelables.

Troisièmement, les PME, qui jouent un rôle majeur dans l'économie marocaine, demeurent le maillon vulnérable de cette transition. Des contraintes structurelles continuent de limiter la portée et l'efficacité de ces instruments auprès des petites entreprises. Malgré l'existence de plusieurs programmes de financement, l'accès aux crédits verts demeure limité, notamment en raison du manque de garanties. Par ailleurs, les incitations fiscales actuelles restent insuffisantes et favorisent davantage l'achat d'équipements matures que le développement d'éco-innovations. Ainsi, le poids du secteur informel peut réduire la portée des instruments fiscaux et accentuer la disparité des petites structures.

Enfin, l'acceptabilité sociale et l'équité territoriale s'impose comme des défis majeurs des futures réformes. Afin de limiter le caractère régressif des taxes environnementales sur les ménages vulnérables, la littérature souligne l'intérêt d'une taxation progressive fondée sur l'empreinte carbone sectorielle. Un tel dispositif permettrait d'adapter la charge aux capacités de la décarbonation de chaque secteur industriel et de renforcer l'équité de la transition énergétique.

BIBLIOGRAPHIE :

Anderson, M. J., Collins, S. L., Hughes, R. T., Parker, E. R., & Andrew, J. (2025). La fiscalité verte : un outil de transition écologique au Maroc. Document de travail.

Azizi, Y., & El Hiri, A. (2026). Vers un développement soutenable : comment la taxation verte et la transition énergétique peuvent transformer nos sociétés – une revue systématique de la littérature. *Revue de Management des Organisations et des Territoires*, 3(1), 75–91.

Bahetta, S., Dahhou, N., & Hasnaoui, R. (2021). Comparative effectiveness of environmental regulation instruments: Case of the Moroccan electricity mix. *AIMS Energy*, 9(5), 1097–1112. <https://doi.org/10.3934/energy.2021050>

Bendaoud, H., Touhami, S. E. O., & El Haddad, M. (2025). Green taxation in the service of sustainable development in Morocco: Bibliometric and literature review. *International Journal of Environmental Sciences*, 11(6), 3206–3216.

Bennis, L. (2023). La finance verte au Maroc : enjeux et perspectives à l'ère du changement climatique. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 4(4), 29–61. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7800132>

Chaihab, S., & Abkar, Y. (2025). L'impact de la politique fiscale sur l'innovation et la durabilité des entreprises marocaines : une méta-analyse des dynamiques récentes. *Management Control, Auditing and Finance Review*, 2(1), 28–54.

El Alaoui, O., Khairi, O., Khattabi, I., Tayeb, D., & Mnajli, F. E. (2026). Evaluation of the instruments and effects of environmental taxation in Morocco: Successes, limitations and operational challenges of a green tax policy in an emerging context. *Journal of Economics, Finance and Management*, 5(3), 393–405. <https://doi.org/10.5281/zenodo.20276074>

El Boukhari, H., & Bentaleb, S. (2022a). Fiscalité environnementale et financement de l'économie verte au Maroc. *African Journal of Business and Finance*, 1(1), 143–154.

El Boukhari, H., & Bentaleb, S. (2022b). La fiscalité environnementale et la décarbonation du secteur industriel marocain : un aperçu général. *Revue Internationale du Chercheur*, 3(2), 300–314.

El Hebabi, I., & Hossain, S. (2025). Evaluating green investment performance in Morocco: An empirical study on policy, environmental, and economic drivers. *American Journal of Business Science Philosophy*, 2(2), 253–270. <https://doi.org/10.70122/ajbsp.v2i2.39>

El Rhorfi, A., & Filali, O. (2024). The tax system and its impact on sustainable development in Morocco. *International Journal of Advanced Research*, 12(1), 560–567. <http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/18155>

- Elbayed, H., & Kafi, S. (2023). L'impact des mécanismes d'incitation à la réduction des émissions polluantes du secteur énergétique, sur la performance des investissements entrants au Maroc : une analyse empirique. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 4(5-2), 44–63. <https://doi.org/10.5281/zenodo.8387789>
- Elmoukhtar, M., Touhami, F., Taouabit, O., & Mouhtat, I. (2022). Promoting green entrepreneurship in Morocco as a roadmap to sustainable development: A literature review. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(4-1), 174–190. <https://doi.org/10.5281/zenodo.6612022>
- Ennajar, O., & Lahlimi, F. (2024). La fiscalité verte : un enjeu de développement durable au Maroc. *Revue Internationale du Chercheur*, 5(3), 1334–1350.
- Falhaoui, K. (2018). La fiscalité verte au Maroc : état des lieux et perspectives [Thèse de doctorat, Université Mohammed V de Rabat].
- Hasni, M., Baiysa, E. H., Kharbouch, O., & Ouad, F. (2026). Tax expenditures in Morocco: A fiscal policy lever to be streamlined for greater efficiency and social justice. *Dialogues in Humanities and Social Sciences*, 4(1), 27–38.
- Hassani, K., & Elgazzan, B. (2023). La fiscalité et l'environnement : Quelle conception de la taxe sur le carbone pour une transition vers le développement durable au Maroc ? *Dossiers des Recherches en Économie et Management*, 8(2), 85–101.
- Hnini, R., Senhaji, N., Bensouda, M., Benali, M., & Moufdi, G. (2025). Green taxes to promote energy efficiency: A literature review. *Procedia Computer Science*, 265, 420–425. <https://doi.org/10.1016/j.procs.2025.07.200>
- Kayouh, S., & Hniche, O. (2025). Towards a more equitable Moroccan green taxation system: Proposal for a progressive taxation model based on sectoral carbon footprints. *African Scientific Journal*, 3(33), 1422–1441. <https://doi.org/10.5281/zenodo.18109971>
- Keen, M. (2023). La fiscalité et l'environnement : un aperçu des questions clés pour les pays en développement. *Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (FERDI)*.
- Laoukili, M., & Bouzid, E. A. (2025). Les mécanismes de financement des petites et moyennes entreprises vertes au Maroc : une analyse comparative et prospective. *Journal of Economics, Finance and Management*, 4(3), 693–708. <https://doi.org/10.5281/zenodo.15664971>
- Maarouf, M., & Khariss, M. (2026). Fiscalité verte et taxation carbone au Maroc : un levier stratégique pour la transition écologique. *International Journal of Accounting, Finance,*

Auditing, Management and Economics, 7(3), 420–433.
<https://doi.org/10.5281/zenodo.18917180>

Mandour, M., El Said, H. F., & Shahin, M. A. (2018). دور الحوافز الضريبية في تنمية الاقتصاد الأخضر [Le rôle des incitations fiscales dans le développement de l'économie verte au Maroc]. *مجلة العلوم البيئية* (Journal of Environmental Sciences, Ain Shams University), 41(1), 500–520.

Ouahkki, G., & Chaieri, Y. (2024). Innovation in renewable energy in Morocco: Economic opportunities and policy measures. *South Florida Journal of Development*, 5(10), 1–11.
<https://doi.org/10.46932/sfjdv5n10-015>

Peszko, G., Black, S., Platonova-Oquab, A., Heine, D., & Timilsina, G. (2019). *Environmental fiscal reform in Morocco: Options and pathways*. World Bank Group.

Rahil, Y., & Rigar, S. M. (2025). La fiscalité verte à l'heure de la transition énergétique au Maroc. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 6(1), 191–209. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14633216>

Rhouiri, M., Meyabe, M. H., Benmoussa, S., & Bensouda, M. (2024). Energy policy to overcome energy efficiency barriers: A literature review. *Procedia Computer Science*, 241, 324–329. <https://doi.org/10.1016/j.procs.2024.08.043>

Tabeut, S., & Bougantouche, H. (2018). La fiscalité environnementale au Maroc : entre impératifs fiscaux et objectifs environnementaux. *Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit*, 2(2), 343–360.

Zaim, H., & Sahbani, S. (2026). Contribution of excise tax revenues to green energy development in Morocco. *Materials Research Proceedings*, 64, 1091–1098.
<https://doi.org/10.21741/9781644904091-135>

Zoumak, K., & Angade, K. (2024). Comprendre la perception des entreprises de l'investissement vert : Étude empirique du secteur industriel au Maroc. *Alternatives Managériales et Économiques*, 6(Spécial 1), 71–91.
<https://doi.org/10.48374/IMIST.PRSM/ame-v6iSpécial1>.